

M. McGrath: Oui, il y a un conflit d'intérêts. Peut-être aurions-nous alors un ministre de la Consommation et des Corporations qui représente au mieux les intérêts des consommateurs canadiens.

La cinquième recommandation se lit comme suit:

Nous recommandons que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les différents gouvernements provinciaux, étudie la possibilité de lancer des programmes à frais partagés permettant aux gens à faible revenu de bien se nourrir.

Qui s'opposerait à cette recommandation? Tout le monde l'appuie. Quiconque a lu le rapport sur la nutrition du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social intitulé, me semble-t-il, Nutrition Canada, et le rapport du comité sénatorial sur la pauvreté, sera frappé par les problèmes sérieux qui existent en matière d'alimentation dans ce pays. Dans cette terre d'affluence, il y a des familles insuffisamment nourries à cause d'un régime alimentaire déficient—non pas insuffisamment alimentées mais insuffisamment nourries. Il ne fait pas de doute que dans certaines régions du pays il existe un besoin de supplément diététique. Un accord fédéral-provincial n'est pas nécessaire, car les provinces accepteraient volontiers l'initiative du gouvernement dans ce domaine.

Monsieur l'Orateur, la 6^e recommandation fait l'objet de la discussion procédurale d'aujourd'hui et je suis d'accord en dépit du fait qu'il puisse y avoir des restrictions de procédure. Étant donné sa structure actuelle, le bureau du ministre est absolument inutile; le ministre n'a pas le droit d'agir, il ne semble pas avoir les ressources nécessaires, ni le courage, ni le désir d'agir. Il faudrait peut-être relire la loi créant le ministère de la Consommation et des Corporations et régissant sa direction. Nous appuyons cette recommandation qui a joué un rôle important au comité, du fait qu'on l'a intégrée dans le rapport. Nous n'appuyons pas l'idée de créer une commission de révision des prix inutile qui ne résoudrait aucunement le problème de la tendance à la hausse des prix des aliments. S'il existe une tendance, c'est bien une augmentation continue du prix des aliments.

Que recommandons-nous, monsieur l'Orateur? Tout d'abord, nous recommandons le blocage des prix pendant 90 jours. Je recommanderais à celui qui veut nier l'efficacité d'un blocage d'examiner les résultats obtenus en Grande-Bretagne et aux États-Unis et de comparer l'augmentation du coût de la vie dans ces pays à celle du coût de la vie au Canada. Il en viendrait à la conclusion qu'un blocage peut être et est efficace. Nous croyons qu'un blocage est nécessaire, tout d'abord pour arrêter les hausses en chaîne du prix des aliments qui proviennent directement du fait que l'on prévoit des mesures gouvernementales.

La situation sur les marchés mondiaux constitue évidemment un autre facteur. Nous pensons qu'un blocage est nécessaire, car le gouvernement pourrait alors consulter les provinces qui ont des pouvoirs très étendus dans ce domaine. Il pourrait, par exemple, y avoir consultation dans le secteur des loyers et autres qui incombent directement à la juridiction provinciale. Il faut que s'établisse une collaboration fédérale-provinciale. Le gouvernement, de concert avec les provinces en cas de blocage et pourvu que soient accordés les pouvoirs requis de mise sur pied des rouages nécessaires, pourrait créer une commission de révision des prix vraiment efficace qui ne serait pas assujettie au ministre et qui serait munie de pouvoirs réels. C'est sur ce point que nous ne sommes pas d'accord avec la recommandation contenue dans le rapport. L'honorable représentante de Vancouver-Kingsway, M^{me}

Prix de l'alimentation

MacInnis, a beau protester tant qu'elle voudra, le fait demeure que le comité recommande la création d'une agence qui ne serait pas plus efficace—probablement moins—que la Commission des prix et des revenus.

• (1640)

Une voix: Foutaise.

M. McGrath: Il suffit de lire la recommandation. Voici donc: «Que le Gouvernement étudie l'opportunité de présenter une loi créant une commission indépendante de révision des prix de l'alimentation ayant les pouvoirs . . .» Les pouvoirs de quoi faire? D'examiner les prix, je suppose. Demandez à n'importe quelle ménagère du pays: elle peut examiner les prix pour vous. Elle les examine semaine après semaine quand elle se rend au supermarché et constate que d'une semaine à l'autre le prix des denrées alimentaires de base a augmenté. Vous avez là la meilleure commission de révision des prix au pays. Les consommateurs canadiens veulent de l'action, non pas le genre de chose qu'on recommande ici. Ils veulent du gouvernement une action concrète.

À la longue, les boycottages échoueront; ils ne peuvent pas être efficaces. Néanmoins, ils sont une manifestation du malaise répandu chez les consommateurs canadiens à cause du coût élevé des aliments et de la vie. Le gouvernement devrait en tenir compte, les reconnaître pour ce qu'ils sont: une manifestation de mécontentement.

Qu'est-ce que cette Commission de révision dont font état les recommandations sera appelée à faire? En plus des pouvoirs d'examiner les prix, elle devra faire rapport au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray). La première recommandation dit ceci:

Dans ce rapport présenté au ministre, la Commission pourrait recommander des mesures convenables.

Quelles sortes de mesures convenables seraient recommandées? Le gouvernement ne serait pas tenu de prendre ces mesures. Étant donné la situation parlementaire actuelle, si cette Commission de révision recommandait qu'il y ait un blocage des salaires et des revenus dans le pays, croyez-vous qu'une telle recommandation recevrait l'appui du NPD? Bien sûr que non. Par conséquent, si l'on veut que cette Commission soit efficace et soit soustraite aux influences politiques partisans, qu'on lui donne les pouvoirs d'agir de sa propre initiative. Nous maintenons qu'une telle commission pourrait vraisemblablement suivre un gel, mais, d'abord, il devrait y avoir un gel. L'on pourrait ensuite concevoir le mécanisme à mettre en place. Ce mécanisme pourrait susciter la création d'un instrument efficace et non pondre des recommandations inefficaces du genre de celles que renferme ce rapport.

Nous avons aussi étudié cette question dans des perspectives plus étendues. Nous croyons que le gouvernement devrait réviser ses politiques économiques, monétaires et financières actuelles. Il devrait mettre en œuvre un véritable programme expansionniste. Il devrait réduire certaines taxes de vente, surtout celles qui touchent aux aliments et qui sont si onéreuses pour les Canadiens à faibles revenus. Il y aurait lieu de procéder à une réduction générale de ces taxes. Nous pourrions aussi envisager une réduction générale des dépenses superfétatoires de l'État. Nous croyons, monsieur l'Orateur, que ces mesures susciteraient l'élan nécessaire au relèvement de l'économie canadienne qui croupit maintenant dans le marasme du chômage. Elles pourraient aussi accroître le pécule des plus nécessiteux.